

FORMATION AU SOUTIEN AU SOUTIEN

Après avoir découvert ou déjà un peu pratiqué le Soutien au Soutien, certaines personnes expriment le souhait d'approfondir cette démarche (1). Parfois, l'approfondissement les mène à se questionner sur le fait d'animer elles-mêmes, à plus ou moins long terme, un groupe de Soutien au Soutien (2).

L'AGSAS a élaboré un cadre permettant à chacun cet approfondissement selon son cheminement propre. Ce cadre s'appuie sur les éléments de la Charte de l'AGSAS : les principes éthiques, les champs disciplinaires de référence.

1. La formation à la méthode du Soutien au Soutien

C'est par la participation aux séminaires (actuellement 4 par an) que se fait progressivement l'appropriation :

- de la méthode du Soutien au Soutien
- des concepts des différents champs théoriques de référence constituant la pensée de l'AGSAS.

Pour participer aux séminaires de l'AGSAS, il est nécessaire :

- d'être adhérent à l'AGSAS pour l'année en cours
- d'avoir participé à un colloque et/ou à une formation AGSAS (celles qui sont menées sur le territoire ici ou là, ou une initiation aux Ateliers de Réflexion sur la Condition Humaine) et/ou à un groupe de Soutien au Soutien
- d'avoir lu au moins **un livre** présentant les concepts auxquels il est régulièrement fait référence et qui constituent une culture commune pour les temps 2 et 3 de la démarche du Soutien au Soutien (*Je est un Autre, Pour une anthropologie des savoirs scolaires, Prévenir les souffrances d'école, L'enfant philosophe, Grandir Éduquer Enseigner, En pédagogie...chemin faisant*).

2. La formation à l'animation de groupe de Soutien au Soutien

Aux personnes qui ont le projet d'animer à plus ou moins long terme un groupe de Soutien au Soutien, l'AGSAS demande de **suivre les séminaires régulièrement pendant 3 ans au moins** pour percevoir et s'approprier le rôle de l'animateur dans toute sa complexité.

Il est vain d'imaginer parvenir à tout savoir du désir qui sous-tend ce projet ; il est cependant toujours nécessaire d'essayer de comprendre de quoi est fait, pour soi, le désir de devenir animateur. Car la conduite d'un groupe de Soutien au Soutien engage l'animateur dans d'inévitables relations de transfert et contre-transfert, il est donc indispensable de travailler pour soi ces dimensions, par exemple par une démarche personnelle psychothérapeutique ou psychanalytique, dans des formations qui abordent ces questions ou par un long compagnonnage avec un ou des animateurs expérimentés.

Une personne qui se sent prête à animer un groupe, après y avoir réfléchi si elle le souhaite avec un ou plusieurs animateurs en exercice, exprime par écrit à la présidente / au président de l'AGSAS sa demande d'être reconnue comme animateur de groupe de Soutien au Soutien.

Faire cette demande c'est s'engager à rester en lien avec la vie de l'AGSAS :

- être adhérent de l'AGSAS chaque année,
- connaître et signer la Charte de l'AGSAS,
- participer régulièrement à la co-réflexion lors du colloque et de séminaires, éventuellement proposer des écrits pour la revue *JE est un autre* et pour *La Lettre de l'AGSAS*,
- participer à des moments de partage et de « co-vision » entre animateurs.

Pour sa part, l'AGSAS propose aux animateurs qui commencent à animer un groupe de Soutien au Soutien d'avoir, dans les premiers temps, une possibilité de dialogue privilégié, de compagnonnage avec un animateur expérimenté, pour échanger en confiance sur les questions de tous ordres qu'ils rencontrent dans leur pratique, parmi lesquelles les aspects symboliques et pratiques de la rétribution de l'animateur.

Le CA accueille la demande, la considère au regard du parcours de la personne et en dialogue avec elle, et répond. La réponse s'accompagne d'éléments permettant de continuer positivement le parcours engagé.

La reconnaissance comme animateur AGSAS

L'AGSAS affiche sur son site la liste des animateurs qu'elle reconnaît comme animateurs formés à la méthode du Soutien au Soutien.

La liste est mise à jour périodiquement, au regard des engagements cités ci-dessus.

L'AGSAS informe tous les animateurs connus à ce jour de ce nouveau cadre organisationnel et les invite à confirmer leur engagement comme à rester en lien avec l'AGSAS selon les modalités précisées ci-dessus.

L'AGSAS est une association vivante, où sont approfondis les concepts et les dispositifs originaux fondant une action reconnue comme originale et indispensable dans le contexte actuel ; elle ne peut que se sentir enrichie quand de nouveaux animateurs la rejoignent.

Paris, le 7 octobre 2017